

Maintenant, il trouve un moyen de dire que les clés ne lui ont pas  
été remises, mon fils en permettant les clés après la présentation de  
prendre deux témoins, je ne suis pas parti. Comme il voudra le  
faire croire, pour me soustraire au paiement, car vous savez M<sup>r</sup>  
Leijdens que l'argent, a été toujours prêt jusqu'à la fin, mais  
il n'a pas voulu insérer dans sa quittance la note que Monsieur  
Tumerei m'avait donnée, j'espère que nous pourrions faire valoir  
les 108 florins que j'ai dû payer au peintre, pour son compte  
vu qu'il avait en présence des témoins, en recevant mes neuf mois  
de loyers qu'il fera repeindre la maison de haut en bas - vous  
jugerez s'il est à propos de lever les jugements, intervenu entre parties  
enfin Monsieur Leijdens je me repose toute à fait sur vous  
est sur mon avocat, ne prenez pas de mauvaise part que  
je n'ai pas été chez vous, avant de partir, je recevais une  
lettre de mon propriétaire ici je n'ai et les temps que de partir  
une fois ici j'ai été pendant huit jours malade à Pauberg  
sans pouvoir me rendre à mon nouveau domicile, dont je suis  
maintenant installé, mais malheureusement, encore malade sans  
pouvoir sortir, ~~avant~~ dans les ordres de mon médecin, car mon arrivée  
ici a été marquée par un bien triste commencement  
et maintenant encore être poursuivi par un homme qui est  
la cause de ma ruine je finis ma longue lettre. Monsieur  
Leijdens en vous saluant ainsi que mon avocat, du  
fond du cœur est resté votre humble serviteur

J. Tarfonij